

Jean-Baptiste André Godin à un inconnu, 15 juillet 1879

Auteur·e : **Godin, Jean-Baptiste André (1817-1888)**

Les folios

En passant la souris sur une vignette, le titre de l'image apparaît.

3 Fichier(s)

Informations sur le document source

Cote FG 15 (20)

Collation 3 p. (149r, 150r, 151v)

Nature du document Copie à la presse d'un manuscrit

Lieu de conservation Bibliothèque centrale du Conservatoire national des arts et métiers, Paris

Citer cette page

Godin, Jean-Baptiste André (1817-1888), Jean-Baptiste André Godin à un inconnu, 15 juillet 1879, Équipe du projet FamiliLettres (Familistère de Guise - CNAM) & Projet EMAN (UMR Thalim, CNRS-ENS-Sorbonne Nouvelle) consulté le 12/01/2026 sur la plate-forme EMAN :

<https://eman-archives.org/FamiliLettres/items/show/49931>

Informations sur l'édition numérique

Éditeur Équipe du projet FamiliLettres (Familistère de Guise - CNAM) & Projet EMAN (UMR Thalim, CNRS-ENS-Sorbonne Nouvelle)

Présentation

Auteur·e [Godin, Jean-Baptiste André \(1817-1888\)](#)

Date de rédaction [15 juillet 1879](#)

Lieu de rédaction Guise (Aisne) - Familistère

Destinataire [Inconnu](#)

Lieu de destination Inconnu

Scripteur / Scriptrice [Moret, Marie \(1840-1908\)](#)

Description

Résumé La lettre fait suite à une première lettre de Godin sur le même sujet. Godin explique qu'il veut recruter des jeunes gens d'une réelle valeur pour les former à la direction industrielle et administrative. Il précise qu'ils percevront à leur début les appointements conformes à leurs capacités mais que leurs positions futures dans l'établissement leur permettront à l'avenir de gagner 10 000 à 20 000 F par an. Il évoque les qualités requises des élèves et l'avantage de pouvoir devenir associés et participer aux bénéfices dans une association comptant 2 500 personnes. Il évoque la question du tabac : « On peut fumer et être un homme laborieux et intelligent, mais certainement on serait plus intelligent et plus laborieux encore, et surtout plus prévoyant, si l'on ne fumait pas. »

Notes

- Destinataires : l'index du registre de correspondance mentionne pour le folio 149 : « Écoles » ; il s'agit probablement d'une lettre circulaire adressée à des écoles professionnelles.
- Voir la lettre de Godin à monsieur Vota, ancien élève de l'École centrale des arts et manufactures, du 13 août 1879.

Support Correction manuscrite à la mine de plomb sur la copie sur le folio 151v.

Mots-clés

[Éducation](#), [Emploi](#), [Fonderies et manufactures "Godin"](#)

Personnes citées [Société du Familistère de Guise - Association coopérative du capital et du travail](#)

Notice créée par [Pauline Pélissier](#) Notice créée le 21/11/2023 Dernière modification le 06/02/2024

Monsieur le Directeur,

La lettre que j'ai eu l'honneur de vous écrire a pu vous faire comprendre que c'était moins pour le présent que pour l'avenir que j'abroge le désir de faire entrer, dans mes établissements, des jeunes gens d'une vieille école. C'est en effet en vue de les former à la direction industrielle et administrative que je songe à faire ces recrues.

Par conséquent, avant de fixer aucun apposition, j'aurai besoin de m'entretenir avec les candidats qui pourront s'offrir. Pour le début, leurs appoin- ments seront ceux dont nous conviendrons; pour l'avenir, ils seront ceux des posi- tions dont les jeunes gens se rendraient capables. Non déni serait qu'ils puissent arriver par leurs talents et leurs mérites, à des fonctions qui leur valussent de 10 000 à 20 000 francs par an.

Mais naturellement cela ne peut être offert, au début, à un écolier. Je vous demandais volontiers, à vous

même Monsieur le Directeur, ce que nos meilleurs élèves pourraient prétendre pour leurs débuts ?

Né perdez pas de vue, je vous prie, que si je tiens à avoir des hommes intelligents, il est également nécessaire qu'ils soient méritants par les qualités du cœur et du caractère. Cela est même indispensable pour adhérer à une direction supérieure dans un nombreux personnel. Car il s'agit ici, pour l'avenir, d'une association comprenant environ 2500 personnes.

Les attributions des candidats seront à délivrer suivant leurs aptitudes, mais il s'agit néanmoins d'une industrie reposant sur la fonderie et la construction des appareils de chauffage et de tous les ustensiles à l'usage des besoins domestiques.

Les avantages attachés à la position d'emploi dans mes établissements sont d'être assuré et par conséquent de participer aux bénéfices indépendamment des appointements fixés.

Si je me suis dans ma première lettre, préoccupé de la question du salaire, c'est que j'ai eu de nombreux exemples, soit par l'usage personnel de ce marchepied

les hommes les mieux doués perdent une partie de leur activité et surtout de leur initiative dans la direction des affaires. On peut fumer et être un homme laborieux et intelligent, mais certainement on serait plus intelligent et plus laborieux encore, ^{en tout cas}, si l'on ne fumait pas.

Veuillez agréer, Monsieur le Directeur, l'assurance de mon entière considération.

Godinot